



Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados

Hérouville Saint Clair, le 4 Mai 2020

Monsieur Christophe CARRANO
Trésorier du CDOS

à

Mesdames, Messieurs
Les Présidents des Comités Départementaux

Objet : Cotisation statuaire 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents,

En application du taux de cotisation annuelle, adopté lors de l'Assemblée Générale du CDOS 2016, en date du 27 janvier 2017, vous trouverez ci-dessous le barème à appliquer en fonction du nombre de licenciés que compte chaque comité.

De 1 à 500 licenciés	98.00 euros
De 501 à 1 500 licenciés	124.00 euros
De 1 501 à 2 500 licenciés	143.00 euros
De 2 501 à 5 000 licenciés	163.00 euros
De 5 001 à 7 500 licenciés	182.00 euros
De 7 501 à 10 000 licenciés	195.00 euros
Plus de 10 000 licenciés	221.00 euros
Membres bienfaiteurs	234.00 euros

Nous vous serions obligés de bien vouloir procéder à son règlement pour **le 28 Mai délai de rigueur**, par chèque à l'ordre du CDOS 14 et de nous l'adresser, accompagné du bulletin ci-joint dûment rempli au siège social :

CDOS 14 - Maison des associations - 1018, Quartier du Grand Parc - 14200
HEROUVILLE SAINT CLAIR.

En l'absence de règlement, nous ne pourrons plus ouvrir nos formations et animations aux licenciés des clubs de votre discipline.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs le Président, l'expression de nos sentiments cordiaux et sportifs.

Le Trésorier

Christophe CARRANO

Siège Social : Maison des associations – 1018 quartier du Grand Parc– 14200 Hérouville Saint Clair
Tél. : 02.31.85.46.15

Email : cdos14@orange.fr – Site Internet : <http://calvados.franceolympique.com>

Numéro Siret : 38837086800027



Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados

Cette cotisation donne accès à votre comité, vos clubs et vos licenciés du département :

- Aux différentes formations et temps d'information du CDOS
- A un accompagnement dans le cadre de campagne de subventions et appels à projets (montage de dossiers et aide à la saisie)
- A un accompagnement dans vos projets associatifs
- A la veille effectuée par le CDOS et relaie d'informations.
- Aux animations et actions de promotion de l'offre sportive sur le département (Fête du Sport, présence sur différentes manifestations...)
- A la participation aux différents temps de valorisation organisés par le CDOS (Trophées Citoyens du Sport, Sport 14 au féminin...)
- Aux différents travaux du CDOS sur des thématiques telles que : sport et handicap, sport santé, publics éloignés, Développement durable, PEDT ...
- Au réseau, le CDOS étant le représentant du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics (Conseil Départemental, DDCS 14 ...)
- Au matériel du comité mis à votre disposition (Tente, outils pédagogiques, défibrillateur cardiaque, Eco cup ...)
- Etc ...



Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados

C.D.O.S. du Calvados **Maison des association – 1018, Quartier du Grand Parc** **14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR**

Comité Départemental du Calvados de : _____

Pour l'année : **2020**

Nom et Prénom du Président : _____

Adresse et siège social : _____

Tél. : _____ / _____ Tél. Président/ _____

Email : _____ Email Président/ _____

Nombre de licenciés :

Nombre de club :

Nous vous réglons la somme de : _____ en application du barème ci-joint.

Par chèque bancaire ou postal n° : _____

Banque : _____

Fait à : _____

Le : _____

Signature